

Séance plénière du 28 avril 2017

La Région crée des prix régionaux dédiés aux formations et à l'apprentissage à l'échelle du Grand Est

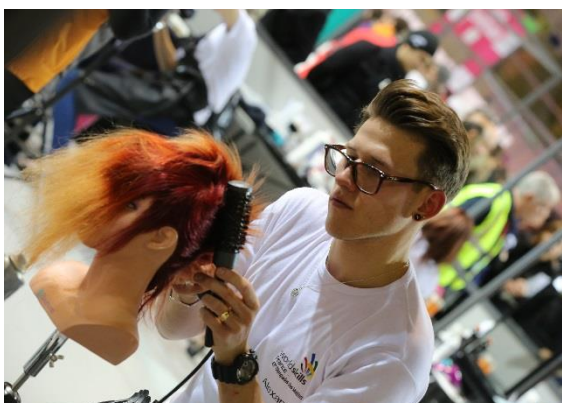
Le Conseil régional du Grand Est, réuni en Séance plénière sous la présidence de Philippe Richert, a adopté les règlements pour le prix régional pour l'égalité et la mixité Grand Est et le prix régional du maître d'apprentissage, ce vendredi 28 avril à la Maison de la Région de Metz.

La Région Grand Est met l'accent sur la formation professionnelle et l'apprentissage en gérant une politique favorisant la mobilisation des entreprises et l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours d'orientation, notamment ceux se tournant vers des métiers touchés par les stéréotypes. Véritables leviers de l'insertion durable, la Région voit en la formation et l'apprentissage, un moyen efficace de soutenir sa jeunesse et de lui proposer un avenir d'excellence et de réussite professionnelle. Afin d'encourager ces jeunes dans leur choix d'orientation, la Région met en place **le prix régional pour l'Égalité et la Mixité des métiers Grand Est**. Elle propose également **le prix du maître d'apprentissage**, afin de récompenser les personnes exerçant ces fonctions au sein de leurs entreprises.

➤ Prix régional pour l'égalité et la mixité des métiers Grand Est

Dans le cadre de son engagement pour l'égalité et la jeunesse, la Région Grand Est a décidé de mettre en valeur les jeunes en formation dans une filière où ils/elles sont sous-représenté(e)s. Elle souhaite encourager les filles à s'orienter vers des métiers dits masculins et les garçons vers des métiers dits féminins et à suivre les formations qu'ils/elles ont choisies, malgré les préjugés. Dans cette volonté d'agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et dans le cadre de son engagement au travers de la Charte européenne pour l'égalité dans la vie locale, la Région a décidé de créer le Prix Régional pour l'Égalité et la Mixité des métiers à l'échelle du Grand Est, dès la rentrée scolaire 2017-2018.

Ce prix a vocation à **favoriser la mixité dans l'accès aux métiers et vise notamment à lutter contre les stéréotypes sexués**.



© Pascal Bodez, Région Grand Est

Ce prix récompense 100 lycéen-ne-s, apprenti-e-s, stagiaires de la formation professionnelle et des formations sanitaires et sociales. L'objectif est qu'autant de filles que de garçons (50 lauréates, 50 lauréats) profitent de cet

encouragement au travers d'une prime de **400 €**. Pour bénéficier de cette récompense, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé-e-s de 15 à 30 ans,
- être inscrit(e) au titre de l'année 2017-2018 dans un lycée professionnel de l'Éducation nationale ou de l'enseignement agricole ou dans un CFA de la Région Grand Est en dernière année de cursus de formation,
- ou être inscrit(e) dans un organisme de formation situé dans la Région Grand Est pour suivre une formation incluse dans les programmes régionaux de formations professionnelles et dans le secteur sanitaire et social.

Les candidatures seront sélectionnées par le comité stratégique de l'égalité présidé par la Région et qui sera élargi pour l'occasion à la Déléguée régionale aux droits des Femmes et à l'égalité Grand Est (DRFE) et à la Rectrice de la Région académique du Grand Est.

➤ **Prix régional du maître d'apprentissage**

Avec près de **38 500 apprentis** répartis dans **105 CFA** et **1 730 formations**, la Région Grand Est est la **3^{ème} Région de France** qui compte le plus d'apprentis sur son territoire. En 2017, elle leur consacre un budget de **170,2 M€**. Véritable voie d'excellence pour l'insertion professionnelle des jeunes du Grand Est, l'apprentissage est un vecteur d'accès à l'emploi et à la qualification en adéquation avec les besoins en compétences des entreprises.

La Région Grand Est accompagne et soutient les jeunes, les entreprises et les CFA, en définissant des axes stratégiques forts pour le développement de l'apprentissage. Avec la volonté d'encourager le travail de chacun, la Région a souhaité mettre en place un prix régional du maître d'apprentissage à l'échelle du Grand Est, afin de reconnaître le rôle des entreprises formatrices et la qualité du tutorat qu'elles mettent en place.

Par ce dispositif, la Région reconnaît et récompense les mérites des personnes (dirigeants, employeurs individuels, salariés) exerçant dans leur entreprise les fonctions de maître d'apprentissage depuis plusieurs années. Les lauréats seront sélectionnés sur la base de leur engagement en faveur des apprentis, de leur souci d'élévation du niveau de qualification des jeunes, de la complémentarité entre les formations dispensées dans l'entreprise et le CFA. Mais aussi, par les actions développées afin de faciliter l'enrichissement de la formation, du soutien apporté à la mobilité européenne ou encore la participation à des concours (ex : Olympiades des Métiers, Meilleur Apprenti de France, etc.). La Région attribuera **20 prix** aux maîtres d'apprentissage les plus méritants pour un montant de **500 €** par prix.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36/03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr